



## Demande de dérogation pour inscription à l'école Internationale Année scolaire 2025-2026

L'école internationale accueillera des élèves de la Toute Petite Section au CM2, au sein d'un bâtiment moderne, avec un projet pédagogique innovant.

À travers un éveil précoce aux langues étrangères, les élèves de l'école internationale bénéficieront d'une précieuse ouverture sur le monde. L'enseignement sera bilingue anglais-français.

Les élèves participeront à l'expérimentation de la tenue scolaire commune, un trousseau leur sera fourni gratuitement pour la rentrée par la Ville de Troyes.

Située 19 boulevard Jules Guesde, l'école accueillera à la fois les élèves issus de son secteur d'implantation, mais également des élèves d'autres secteurs de la ville sur dérogation et dans la limite des places disponibles. Des places sont également ouvertes à l'échelle départementale, sous réserve de l'accord préalable du maire de la commune de résidence et dans la limite des places disponibles.

Chacune des demandes de dérogation fera l'objet d'un examen conjoint par l'Education nationale et la Ville de Troyes.

Pour les fratries, il est déposé une demande par enfant. Le dossier de demande individuelle est étudié indépendamment pour chacun des enfants. L'accord de dérogation pour un enfant de la fratrie ne garantit pas l'accès à l'école pour les autres.

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

Fille  Garçon **Date de naissance (jj/mm/aaaa) :** \_\_\_\_\_

**École fréquentée en 2024-2025 :** \_\_\_\_\_ **Classe :** \_\_\_\_\_

**Niveau de classe à la rentrée de septembre 2025** (cocher la case qui convient)

- |  |   |                              |
|--|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Toute Petite Section (enfant nés en 2023) | <input type="checkbox"/> Grande Section | <input type="checkbox"/> CE2 |
| <input type="checkbox"/> Petite Section (enfants nés en 2022)      | <input type="checkbox"/> CP             | <input type="checkbox"/> CM1 |
| <input type="checkbox"/> Moyenne Section                           | <input type="checkbox"/> CE1            | <input type="checkbox"/> CM2 |

## RÉPRÉSENTANT LÉGAL 1 :

Mère       Père       Tuteur / tutrice

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° et rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone (personnel) portable : \_\_\_\_\_ Fixe : \_\_\_\_\_

Téléphone (professionnel) : \_\_\_\_\_

## RÉPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

Mère       Père       Tuteur / tutrice

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Adresse** (si adresse différente)

N° et rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone (personnel) portable : \_\_\_\_\_ Fixe : \_\_\_\_\_

Téléphone (professionnel) : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS LIÉES AU(X) LANGUE(S) ÉTRANGÈRE(S)

Votre enfant est-il sensibilisé à une ou plusieurs langue(s) ?  OUI       NON

Si oui, complétez le tableau ci-dessous :

				CONTEXTE PRATIQUE DE LA LANGUE		
Langues	Entendue	Parlée	Comprise	Séjour dans un pays employant la langue ? Le ou lesquels ?	Durée du séjour ? (précisez)	Âge de l'enfant pendant le séjour ? (précisez)
ANGLAIS						
ESPAGNOL						
ALLEMAND						
ITALIEN						
Autres : (précisez)						

Déposez-vous une demande de dérogation pour l'inscription d'un autre enfant ?  Oui  Non

L'examen de cette demande de dérogation n'est valable que pour l'élève concerné au regard des éléments figurant au sein du dossier individuel, de son parcours et du nombre de places disponibles.  
L'avis favorable pour un élève ne confère donc pas un accès privilégié à d'autres membres d'une même fratrie.

**MOTIVATION DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE POUR INTÉGRER L'ÉCOLE INTERNATIONALE**

Il est possible de compléter cette partie sur papier libre

Autre motif de dérogation à préciser : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**EN DÉPOSANT CE DOSSIER DE DÉROGATION**

- Assurer les déplacements de votre enfant de votre domicile jusqu'à l'école internationale
  - Votre domicile est situé à ..... Km de l'école
  - Votre mode déplacement est :  Voiture  Transports en commun  Vélo  Autres : \_\_\_\_\_
  - Votre lieu de travail est situé à .... Km de l'école (responsable 1 ) / à ....Km de l'école (responsable 2)
- Respecter les horaires de l'école 8h45-12h/13h45 -16h30 (accueil 10 minutes avant la classe)  
Amplitude périscolaire 7h30 – 18h15 selon activités
- Adapter votre organisation en cas de nécessité pour amener ou récupérer votre enfant en cas d'évènements spécifiques (sorties scolaires, enfant souffrant ...)
- Respecter le port de la tenue scolaire commune

**Nous attestons sur l'honneur l'exactitude des données de ce dossier,**

A \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

**Signature responsable 1**

**Signature responsable 2**

La procédure de dérogation est exceptionnelle. Chaque demande doit être impérativement motivée.

Le dossier complété est à transmettre par mail à l'adresse mail : [derogation.scolaire@ville-troyes.fr](mailto:derogation.scolaire@ville-troyes.fr) ou à déposer à l'espace Audiffred ou dans votre Maison de Quartier avant vendredi 7 février 2025.

Au cours de la 2ème quinzaine du mois de mars, les responsables légaux recevront l'avis sur la demande de dérogation, ainsi que les démarches à réaliser, pour finaliser l'inscription à l'école internationale ou au sein de leur école de secteur en cas de refus.

---

### Réservé à l'administration

#### Avis pédagogique de l'inspecteur de circonscription au regard du parcours scolaire

Réservé       Favorable       Très favorable

Tampon et signature

#### Decision de Monsieur Le Maire de Troyes

Dérogation accordée       Dérogation refusée

Pour le maire et par delegation

**Stéphanie Baroin**

Adjointe au Maire chargée de l'Education,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Troyes, et sont destinées aux services du pôle Famille et Proximité. La base légale de ce traitement est le consentement. Elles seront conservées pendant 10 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou retirer votre consentement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre référent interne : Mairie de Troyes, Service RGPD, Place Alexandre Israël, 10027 Troyes cedex ou [rgpd@troyes-cm.fr](mailto:rgpd@troyes-cm.fr) ; ou Notre Délégué à la protection des données externe : DPO - CDG10, BP 40085 SAINTE-SAVINE, 10602 LA CHAPELLE SAINT-LUC CEDEX ou par mail [dpo@cdg10.fr](mailto:dpo@cdg10.fr) Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.